LEGENDE

- Tronçon VC 1 déclassé (tracé 2)
- Voie nouvelle projetée (tracé 7)
- Limite emprise projetée (future limite de propriété)
- Accès au domaine projeté (espace privatif non clos)
- Réseau d'eaux pluviales projeté
- Altimétrie existante 94.6
- Altimétrie voirie projetée ° 97.72
- Pente voirie projetée 3.1 % -->
- Changement de pente
- Talus projeté

COUPE NORD

Altitudes TN	94.00 94.20 93.98	94.10 94.13 94.47 93.68	94.20
Altitudes Projet			
Distances cumulées Projet	6.498 94.25	11.498 94.15	
Distances partielles Projet		5.000	
Pentes projet		-2.00 %	

COUPE CENTRE

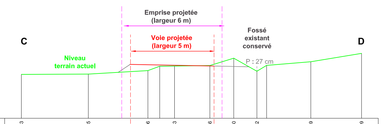

Altitudes TN	94.63	94.85	93.06	92.43	92.33	92.36	92.80	92.02	92.59	93.09
Altitudes Projet										
Distances cumulées Projet				6.508	92.43	11.508	92.23			
Distances partielles Projet					5.000					
Pentes projet					-2.00 %					

COUPE SUD

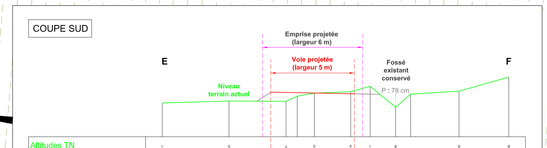

Altitudes TN			
Altitudes Projet			
Distances cumulées Projet			
Distances partielles Projet			
Pentes projet			

LEGENDE ETAT DES LIEUX

TOPOGRAPHIE

Les systèmes de coordonnées et d'altitudes utilisés sont indiqués sur le cartouche du plan. En dehors d'un système de coordonnées KT de type Lambert, la direction du Nord est une mention indicative.

- Talus
- Hydrographie
- Rang de vignes
- Arbres (Feuillus, Olivier, Résineux)
- Courbes de niveaux
- Bord de culture
- Station de repérage

BATI - MURS

- Mur de soutènement
- Clôture grillagée
- Mur bahut
- Bati dur
- Mur plein
- Bati léger

ROUTIER - VOIRIE

- Bord de route
- Bord de chemin
- Signalisation horizontale
- Bordures (passage "bateau", ardoise ⊕ d'eau, caniveau CS)
- Caniveau CC
- Mobilier urbain
- Barrière
- Potelet amovible
- Potelet fixe
- Embase potelet

RESEAUX

Les réseaux (souterrains notamment) sont indiqués sous réserve d'investigations plus approfondies par leurs concepteurs.

- Eaux pluviales — EP Ø 400 ->
- Eaux usées — EU Ø 200 ->
- Eau potable — AEP Ø 100
- Arrosage - irrigation — Pc Ø 40
- Electricité — souterrain / aérien — poteau BT, poteau MT, coffret
- Eclairage Public — ECL Ø 63+cable+Cu CC — support BT, support FT, borne ou projecteur
- Téléphone — souterrain — FT 3 Ø 42/45 — aérien
- Gaz — coffret
- Réseau "ville" (réserve, sonorisation, vidéo ...) — VILLE ZP Ø 75 VI
- Branchement particulier
- Branchement particulier
- Branchement particulier

CADASTRE (application graphique)

La finalité du Cadastre est essentiellement fiscale. Il ne peut assurer la définition des limites réelles de la propriété.

- Numéro de parcelle
- Contour de parcelle
- Bâtiment (indicatif)

LIMITES

Seule le bornage contradictoire, le bornage judiciaire et le bornage de division confèrent une valeur juridique à la définition des limites de propriété.

- Borne OGE
- Clou d'arpentage
- Sommet non matérialisé
- Limite bornée et cotation — 5.00
- Cotes de repérage — 5.00

Les réseaux (souterrains notamment) sont indiqués sous réserve d'investigations plus approfondies par leurs concepteurs.

La finalité du Cadastre est essentiellement fiscale. Il ne peut assurer la définition des limites réelles de la propriété.

Département de VAUCLUSE

Commune de CHATEAUNEUF DU PAPE

Lieu dit : Montredon
Cadastre : Section A

Modifications de chemins aux abords du Château Mont-Redon

Dossier d'enquête publique

DOC 5 : PLAN DU PROJET

Dossier n° 9942 — ECHELLE : 1 / 500 — Novembre 2019

Coordonnées RGF 93 zone 3 CC44 - Altitudes NGF (rattachement par GPS au réseau Teria)

Relevé effectué en date du 4-6/02/2019, 4/03/2019, 8/03/2019 par LoL et BJ
Relevé intérieur effectué en date des 12 et 13 Février 2019 par MB
Rattachement effectué en date du 19 Février 2019 par MB et LoL
Application du DMPC 14947 du 2.06.2016 passé en réquisition de division le 20.03.2019 (EC)

Cabinet COURBI
Société de Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2013C200003
364 Avenue Charles de Gaulle - 84100 ORANGE
T 04 90 34 06 57 F 04 90 51 13 77
contact@cabinet-courbi.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Orca GÉOCONSEILS